

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAN, IRAK

N° 02 – du 11 janvier au 18 janvier 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LIBAN - UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE APRÈS LA CRISE ?

L'économie libanaise s'est construite sur un modèle rentier insoutenable. Dans les années 1950-60, le Liban jouait un rôle de hub moyen-oriental financier (banques), énergétique (raffineries de pétrole) et de transport (port et aéroport de Beyrouth). Ce modèle s'est essouffé avec le développement des pays du Golfe et la guerre civile libanaise. À partir des années 1990, l'élite politico-financière a cherché à recréer ce modèle, mais l'a *in fine* recentré sur son volet bancaire et sur l'attraction de capitaux étrangers destinés à la reconstruction (principalement immobilière) et non à de l'investissement productif. De plus, la doctrine d'un taux de change LBP/USD fixe et la hausse consécutive des taux d'intérêts ont créé une situation défavorable à l'investissement productif : le Liban a ainsi souffert de la maladie hollandaise, sans pour autant disposer de ressources primaires.

L'avènement de la crise en 2019 n'a pas mené à une remise en cause profonde de ce modèle rentier, qui s'est replié sur sa dépendance à la diaspora via les transferts de fonds (6-7 Md\$, 30% du PIB) et les recettes touristiques liées aux retours saisonniers (4-5 Md\$, 20% du PIB). La majorité des élites du pays reste persuadée que ce système – objectivement très dégradé et vulnérable – pourra tenir jusqu'à l'apparition de nouvelles rentes, qui n'apparaissent pourtant ni soutenables ni réalistes : **(i)** le secteur touristique est très vulnérable à des paramètres extérieurs, comme la crise actuelle vient de le rappeler ; **(ii)** même en cas de découverte majeure de gaz, les recettes budgétaires seraient limitées et ne se matérialiseraient qu'à moyen terme ; **(ii)** la reconstruction de la Syrie aurait un impact limité sur l'économie libanaise, dans un contexte de forte concurrence régionale aux plans industriel et portuaire.

Le Liban possède pourtant des atouts pour évoluer vers une économie productive et soutenable. Le capital humain peut devenir l'un des moteurs de l'économie, en particulier via la relance de l'écosystème tech et des services aux entreprises. La destination Liban présente ainsi des opportunités d'outsourcing compte tenu d'une main d'œuvre trilingue, qualifiée et compétitive. Cette tendance se matérialise dans la relation bilatérale, puisque 25% des employés libanais (sur 6300 au total) des entreprises françaises implantées au Liban sont dédiés à des activités de backoffice ou contribuent depuis le Liban à des opérations visant des marchés tiers. Par ailleurs, la diversité agro-climatique et les ressources en eau du Liban pourraient contribuer à la montée en puissance du secteur agricole et de la filière agroalimentaire. Enfin, le développement de l'industrie légère locale, aujourd'hui embryonnaire mais diversifiée, permettrait de rééquilibrer le commerce extérieur via une substitution partielle des importations et une hausse des exportations. Historiquement désavantagée par les taux d'intérêts élevés et un taux de change réel surévalué, l'industrie libanaise n'est pas parvenue à réorienter sa production à l'export dans le contexte de la crise (les exportations étant passées de 3,7 Md\$ en 2019 à 3,5 Md\$ en 2022).

L'émergence de cette nouvelle économie vertueuse nécessite de nombreux prérequis : **(i)** la préservation du capital humain, premier avantage comparatif du Liban et priorité absolue dans un contexte de déliquescence du système éducatif et universitaire ; **(ii)** la stabilisation du cadre macroéconomique et la restructuration du secteur bancaire, alors que l'absence d'accès au crédit constitue l'un des principaux freins au développement des entreprises ; **(iii)** la préservation des fonctions étatiques de mise en place de normes, notamment pour favoriser les exportations et générer des économies d'échelle ; **(iv)** le redressement des infrastructures, en particulier énergétiques, en mobilisant les partenariats public-privé (PPP).

LE CHIFFRE À RETENIR

25%

EMPLOIS DES IMPLANTATIONS
FRANÇAISES DÉDIÉS À
L'OUTSOURCING

Service Économique Régional de Beyrouth

ÉGYPTE

1. LA PRODUCTION DE GAZ ET LES EXPORTATIONS DE GNL À LEUR PLUS BAS NIVEAU DEPUIS 2017.

La production égyptienne de gaz a chuté en 2023 pour la deuxième année consécutive, s'établissant à 5,84 Md pieds cubes / jour (-11% en g.a.), son niveau le plus bas depuis 2017. Cette baisse, imputable notamment aux difficultés persistantes rencontrées sur Zohr, le principal champ gazier offshore, a été la cause de coupures d'électricité généralisées en Égypte depuis l'été. Le gouvernement a annoncé des objectifs ambitieux en matière d'exploration gazière, l'année 2023 ne comptant qu'une découverte significative (le champ de Nargis identifié par Chevron, de 3,5 trillions de pieds cubes). Les exportations de GNL, source importante de devises pour les finances publiques égyptiennes, ont elles aussi chuté en 2023 (-54% en g.a. à 3,32 Mt) en dépit d'importations records en provenance d'Israël sur l'ensemble de l'année (835 M pieds cubes / jour, +38% par rapport à 2022) que le conflit à Gaza n'a perturbé que momentanément.

2. ADQ INVESTI DANS LE SECTEUR HÔTELIER ÉGYPTIEN.

La société d'investissement d'Abu Dhabi ADQ acquiert des parts dans plusieurs hôtels emblématiques d'Égypte, au travers d'une participation de 40,5 % au capital d'Icon, branche hôtelière du Talaat Moustafa Group (TMG). ADQ récupère ainsi le portefeuille existant, dont trois établissements Four Seasons, le Kempinski Nile Hotel, mais aussi sept autres hôtels emblématiques, dont plusieurs franchises du groupe Accor, rachetés à l'État par Icon en décembre dernier. Cette acquisition par Icon s'inscrit dans le cadre du programme d'ouverture du capital d'actifs publics conclu avec le FMI. Initialement de 39 %, elle pourrait à terme s'élever à 51 %, soit une transaction de 800 M USD.

3. JP MORGAN RETIRE L'ÉGYPTE DE L'INDICE EMBI.

Deux ans après l'entrée de l'Égypte dans une série d'indice d'obligations d'État des marchés émergents (dont le MSCI EM Index), la banque d'investissement J-P Morgan a annoncé mercredi dernier retirer l'Égypte de cette liste. Référence pour mesurer la performance boursière des économies émergentes mondiales, cet indice suit les obligations en monnaie locale émises par les gouvernements. Cette décision, qui prendra effet à la fin du mois de janvier, est motivée par la forte perturbation du marché des changes en Égypte et des risques afférents considérés comme trop élevés. Si celle décision se

veut temporaire, elle pourrait avoir de fortes conséquences sur l'attrait des investisseurs étrangers pour les obligations égyptiennes libellées en EGP dans leur portefeuille de marchés émergents. Ceci pourrait contribuer à accentuer la crise actuelle de pénurie de devises étrangères qui fragilise déjà profondément l'économie égyptienne et la livre égyptienne.

4. LE GOUVERNEMENT PRÉVOIT DE DOUBLER LA CAPACITÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DU CAIRE.

Les chiffres de fréquentation des aéroports égyptiens sont en hausse en 2023 : le nombre de passagers a augmenté de +28% en g.a. (47 millions de personnes), et le nombre de vols a enregistré une hausse de +23% en g.a. (365 000). L'aéroport international du Caire a accueilli l'an dernier 26 millions de passagers via 198 000 vols, alors que le ministère de l'Aviation civile prévoit de doubler sa capacité via la construction d'un quatrième terminal qui pourrait accueillir 30 millions de passagers supplémentaires par an, dans le cadre d'objectifs ambitieux en matière d'accroissement du nombre de touristes. Entre 2014 et 2023, c'est environ 744 M USD qui ont été investis dans les aéroports égyptiens. De surcroît, le Premier Ministre égyptien a souligné sa volonté de faire appel au secteur privé pour l'exploitation et la gestion des aéroports, afin d'améliorer l'offre de services et d'augmenter les recettes aéroportuaires.

IRAK

1. FORUM DE DAVOS : ENTRETIEN DU PREMIER MINISTRE IRAKIEN AVEC LE PRÉSIDENT EMMANUEL MACRON.

Le Président Emmanuel Macron a évoqué avec le Premier Ministre irakien, entre autres, les opportunités de développement des relations économiques bilatérales et la mise-en-œuvre de grands contrats récemment signés avec TotalEnergies et Thalès.

2. CONTRAT ENTRE VALLOUREC ET TOTALÉNERGIES DANS LE CADRE DU « GAS GROWTH INTEGRATED PROJECT »

Le groupe Vallourec spécialisé dans les solutions tubulaires de haut de gamme, a signé un contrat avec TotalEnergies pour la fourniture des tubes et des accessoires associés pour la première phase du projet Gas Growth Integrated Project (GGIP). Le projet multi-énergies GGIP développé par TotalEnergies dans la région de Bassorah comprend **(1)** la récupération et le traitement de gaz, actuellement torché, associé à la production de pétrole pour alimenter des centrales électriques. **(2)**

l'exploitation du champ de pétrole de Ratawi et (3) la construction d'une unité de dessalement et traitement d'eau de mer. Vallourec fournira, depuis ses usines brésiliennes et européennes, 15 000 tonnes de tubes et connexions d'aciers les plus haut de gamme. Les livraisons démarreront courant 2024.

3. RENFORCEMENT DES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE L'IRAK ET L'ARABIE SAOUDITE.

Suite à la mise à l'honneur de l'Arabie Saoudite à l'occasion de l'inauguration de la Foire internationale de Bagdad (10 janvier), le Premier Ministre Mohammed Al Soudani a rencontré le Ministre saoudien du Commerce Majid Al Qasabi lors du Forum de Davos. Les discussions ont porté sur les investissements saoudiens et le développement des activités des entreprises saoudiennes en Irak. Par ailleurs, l'Arabie Saoudite a exprimé son soutien à l'adhésion de l'Irak à l'Organisation Mondiale du Commerce. L'Irak est engagé dans une politique de développement de sa présence au sein des forums et organisations internationales et dans un renforcement de ses coopérations régionales et internationales.

4. TRANSFERT BUDGÉTAIRE DE 475 M\$ DE L'ÉTAT FÉDÉRAL AU GRK.

Le ministère des Finances irakien a effectué mi-janvier un transfert budgétaire au Gouvernement régional du Kurdistan (GRK) de 615 Md IQD, soit environ 475 M USD, destiné à couvrir les arriérés de salaires de la fonction publique de la région autonome du Kurdistan. Il s'agit du premier transfert budgétaire suite à une situation de blocage depuis l'adoption du budget national en juillet 2023. Le budget prévoit que le GRK doit transférer au Gouvernement fédéral une part de ses revenus (droits de douane pour l'essentiel) pour recevoir en retour une allocation de 12,67% des dépenses budgétaires fédérales. En l'absence d'accord à ce jour, le Gouvernement fédéral avait approuvé en septembre 2023 le versement au GRK, sous forme de trois prêts de montant égal, d'un montant total de 2 100 Md IQD (1,62 Md USD) destiné à couvrir les arriérés de salaires de la fonction publique sur la période de juillet à septembre. Le dernier prêt (700 Md IQD) avait été débloqué mi-décembre.

IRAN

1. PROJET DE BUDGET RECTIFICATIF 2024-2025.

Suite au rejet des lignes directrices du projet de budget par le Parlement en décembre dernier, le Parlement a finalement adopté le projet rectificatif

du gouvernement, contenant des modifications en termes de recettes douanières (+0,17%), d'émissions obligataires (+0,16%) et d'exportations des hydrocarbures (-0,42%). Le Parlement avait initialement critiqué l'absence, pour la première fois dans un projet de loi de finances, de détails chiffrés accompagnant les lignes directrices transmises par le gouvernement. Ce nouveau projet apporte à cet égard deux modifications notables que sont :

1. Les détails des hypothèses du budget, concernant notamment la réévaluation des salaires des fonctionnaires et des retraités, la TVA du secteur de la santé et le remboursement de la dette de l'État auprès des entreprises du secteur non étatique.
2. Le fléchage des recettes de l'augmentation prévue de 1% de la TVA vers le financement de la revalorisation annuelle des pensions de retraite, en vue de les rapprocher progressivement du niveau des salaires des fonctionnaires.

En revanche, les détails des recettes et des dépenses des subventions ciblées ne sont toujours pas définis. De même, le projet ne propose pas de piste de financement des subventions implicites à l'énergie (gaz, essence et électricité) du fait des prix régulés - inférieurs aux coûts de revient - dans un contexte où le pays souffre d'un déficit énergétique structurel de 12 GW. La loi de finances doit être définitivement adoptée d'ici la fin de l'année persane en cours (20 mars 2024).

2. NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR L'IMPORTATION DE VÉHICULES.

Dans le cadre de la nouvelle circulaire du Conseil des Ministres, il a été décidé qu'un comité inter-institutionnel définira le budget annuel des importations de voitures en fonction des besoins du pays. La circulaire prévoit que (i) les devises allouées aux importations de ces produits sont celles fournies par l'exportation de biens et services non pétroliers ou par des investissements approuvés par la BCI ; (ii) l'importateur sera tenu d'investir 30% de ses bénéfices dans des projets liés au secteur automobile mentionnés dans la circulaire ; (iii) le prix plafond est fixé à 40 000€ pour les voitures hybrides et électriques et à 20 000€ pour les autres voitures ; (iv) l'importation de voitures produites par les entreprises ayant quitté le marché automobile iranien après le retrait des Etats-Unis du JCPOA est interdit (le ministère de l'Industrie et le ministère des Affaires étrangères travaillent ensemble à établir la liste de ces entreprises). Par ailleurs et pour mémoire, le ministère de l'industrie a indiqué que la production de véhicules au cours des neuf premiers

mois de 2023/2024 avait augmenté de 13% en g.a à 989 913 unités (dont 837 345 voitures / +10% en g.a).

3. ACCORD AVEC L'INDE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU PORT DE CHABAHAR.

Selon la presse locale, lors d'une réunion entre le ministre iranien des transports et le ministre indien des affaires étrangères, un accord sur la poursuite du développement du port de Chabahar aurait été conclu. Cet accord prévoirait notamment la formation d'un comité conjoint de transport pour étendre la coopération entre les deux parties. L'Inde se serait par ailleurs engagée, à travers l'une de ses entreprises privées, à investir 85 M\$ en achats d'équipements portuaires, déjà prévus par l'accord *Shahid Beheshti Chabahar port*, constituant la première phase du projet global. Pour mémoire, l'Inde aurait déjà investi l'équivalent de 25 M\$ par la fourniture sur site de grues côtières.

ISRAËL

1. VALIDATION DU BUDGET RECTIFICATIF POUR 2024.

Les dépenses augmentent de 19 Mds € par rapport au budget voté en juin 2023, le déficit serait donc de 6,6% du PIB pour 2024 (il était de 4,2% en 2023 et 2022 enregistrait un léger excédent). La principale mesure fiscale concerne l'augmentation de 17 à 26%, pour deux années, de la taxe sur les profits des établissements bancaires. Outre les armées, ont été épargnés, les ministères de la Sécurité nationale (+2 Mds ILS), de la Santé (+1 Mds ILS) et de l'Éducation. Les grands projets d'infrastructures de transport sont confirmés. Ce budget rectificatif intervient dans un contexte de baisse de l'inflation pour la première fois depuis 2 ans (3% en rythme annuel) et de ralentissement de la croissance. Au mieux +1,5% sont attendus en 2024 après la récession spectaculaire de -19% au dernier trimestre de 2023.

2. PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION.

L'Association of Contractors and Builders in Israel estime que 50% des chantiers du pays sont à l'arrêt et que les autres fonctionnent à 30% de leur capacité. Selon les sources, il manque 100 à 140 000 ouvriers du bâtiment depuis le début de la guerre (environ 75 000 Palestiniens de Cisjordanie, 12 000 de Gaza et entre 15 000 et 30 000 illégaux). Les ouvriers des pays tiers sont environ 20 000 dans ce secteur (essentiellement Chine et Moldavie). Pour remplacer les Palestiniens, l'objectif du gouvernement est de faire venir rapidement 10 000

nouveaux entrants grâce aux accords avec Sri Lanka, l'Inde ou l'Ouzbékistan. Un assouplissement des règles encadrant les entreprises étrangères de BTP est engagé, ce qui devrait profiter en premier lieu aux entreprises chinoises.

3. EXTENSION DE L'AÉROPORT D'HAIFA.

L'aéroport d'Haïfa, premier aéroport international de Palestine mandataire, a été créé en 1934. Il dessert des destinations proches, l'Égypte, la Jordanie et surtout Chypre. Le Ministère des Transports vient de publier son plan d'extension pour qu'il reçoive davantage de vols intérieurs et internationaux (Europe et Moyen-Orient). Le plan a été approuvé par le Comité national des infrastructures nationales (TTL 80 A).

JORDANIE

1. DIMINUTION DE L'INDICE DE CONFIANCE DES INVESTISSEURS AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2023.

Selon le Jordan Strategy Forum, l'indice de confiance des investisseurs en Jordanie (le Jordan Investor Confidence Index) a diminué de -5,6 % au troisième trimestre 2023, par rapport au trimestre précédent. Il est passé de 178,8 au T2 à 168,8 au T3. Cette diminution résulte de la baisse des indices de confiance dans l'économie réelle (191,1 au T2 contre 174,5 au T3) et dans le système financier (132,9 au Q2 contre 126,1 au Q3). L'indice de confiance dans le système monétaire est quant à lui resté stable (200 au T2 et au T3).

2. ENERGIE : SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPÉRATION AVEC L'ARABIE SAOUDITE.

Le 11 janvier 2024, en marge de la 3^{ème} Conférence internationale de Riyad sur le secteur minier, les ministres jordanien et saoudien de l'énergie ont signé un accord pour renforcer la coopération entre les deux pays dans les secteurs du pétrole, du gaz, de l'électricité, des énergies renouvelables et de la pétrochimie. Cet accord vise également à promouvoir les partenariats sur les technologies permettant de mettre en place une économie circulaire du carbone (capture, stockage, réutilisation et transport du carbone et hydrogène) ainsi que sur la numérisation et l'innovation dans l'énergie. L'accord a enfin pour objectif l'élaboration de réglementations et de standards communs sur les matériaux durables.

3. BAISSÉ DE L'INFLATION EN 2023.

Selon le Département des Statistiques (DoS), l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) a atteint 109,02 en

2023, contre 106,79 en 2022. Le taux d'inflation s'est ainsi élevé à +2,08 % en 2023, par rapport à l'année 2022. Cette inflation résulte de l'augmentation des prix dans les catégories suivantes : « combustibles et électricité » (+5,76 %), « produits laitiers et œufs » (+5,70 %), « effets personnels » (+4,94 %), « culture et loisirs » (+4,37 %), et « loyers » (+4,10 %). Pour rappel, le taux d'inflation s'était établi à +4,2 % en 2022 et selon les prévisions du FMI, il pourrait s'élever à +2,7 % en 2024.

LIBAN

1. PUBLICATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION MUTUELLE DU GAFIMOAN SUR LE LIBAN.

Le Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (GAFIMOAN) a publié en décembre 2023 un rapport d'évaluation mutuelle sur le Liban. Il se base sur une mission effectuée au Liban à l'été 2022 et analyse le niveau de conformité et d'efficacité du système de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme du pays. Le rapport identifie de bonnes pratiques concernant la coopération en local des agences en charge des sujets de blanchiment d'argent et de lutte contre le financement du terrorisme et salue les mesures prises pour le recensement des personnes morales au Liban. Il identifie en revanche de nombreuses lacunes, notamment concernant (i) l'identification et la gestion des risques de corruption dans les milieux politiques ; (ii) la gestion des flux financiers illicites émanant d'une économie en cash largement informelle ; (iii) l'efficacité et proportionnalité des sanctions en cas de crime financier ; (iv) les capacités de supervision des autorités.

2. BAISSÉ DU NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE EN 2023.

Selon les données de l'ordre des ingénieurs de Beyrouth et Tripoli, le nombre de permis de construire a diminué de -38% en 2023 (12 600 permis) par rapport à 2022 (20 000 permis). Il s'élève toutefois à un niveau similaire à celui d'avant crise (12 000 permis en 2018). La surface de construction accordée sur la période a également diminué de 46%. Par ailleurs, les tendances observées au premier semestre 2023 se confirment avec une concentration des obtentions de permis de construire au Mont Liban (30%), suivie par le Liban-Sud (25%), et Nabatieh (18%).

3. PROLONGATION DU PROGRAMME POUR LA PROTECTION SOCIALE DE LA BANQUE MONDIALE.

Après une adoption par le Parlement en décembre dernier, le Conseil des Ministres a approuvé le 12 janvier un prêt de 300 M USD de la Banque Mondiale afin d'améliorer les mécanismes de protection sociale pour les ménages libanais. Ce prêt représente une prolongation du programme ESSN (*Emergency Crisis and COVID-19 Response Social Safety Net Project*) lancé par la Banque Mondiale en 2021 pour un montant de 246 M USD. Le programme a pour objectif de venir en aide à plus de 160 000 ménages, avec déjà plus de 80 000 foyers couverts à date. La Banque mondiale insiste sur la nécessité pour l'État libanais de prendre en charge à terme le financement des filets de sécurité sociale.

PALESTINE

1. HAUSSE DES PRIX À LA CONSOMMATION EN 2023.

L'indice des prix à la consommation dans les Territoires palestiniens a atteint 5,87% au cours de l'année écoulée (10,53 % dans la bande de Gaza, 4,77 % en Cisjordanie et de 4,05 % à Jérusalem-Est). Le Bureau central des statistiques palestinien (PCBS) explique cette augmentation en premier lieu par la guerre à Gaza, au cours du dernier trimestre de 2023, ainsi que la guerre en Ukraine qui a eu un impact négatif sur les prix des biens importés, en particulier l'huile de maïs, le sucre et la farine. Par conséquent l'indice de coût de la vie dans les TP a augmenté de 11 % en trois ans, entraînant une baisse de 10 % du pouvoir d'achat. L'association de protection des consommateurs a appelé le gouvernement à adopter des mesures économiques et financières en faveur des ménages les plus vulnérables.

2. LE COÛT DE LA RECONSTRUCTION À GAZA ESTIMÉ À 15 MDS\$.

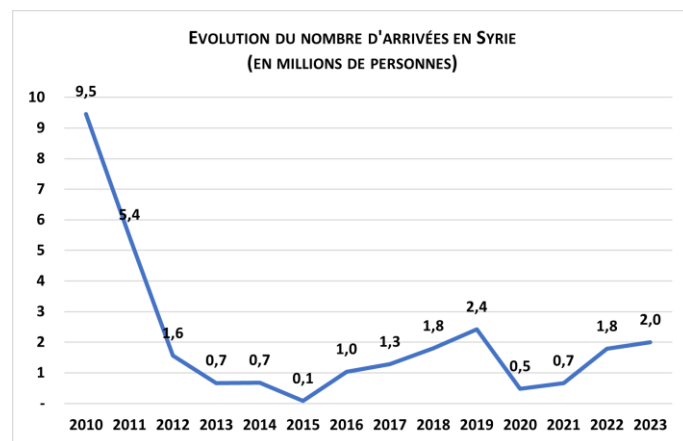
S'exprimant au Forum économique mondial de Davos, le président du Fonds d'investissement palestinien, Mohammed Mustafa, a déclaré que la reconstruction des logements à Gaza nécessiterait au moins 15 Mds USD, en raison du nivellement de vastes zones de Gaza. D'après le dernier rapport de la Banque Mondiale sur l'évaluation des dommages à Gaza, en date du 10 janvier 2024, 60% des habitations de l'enclave ont été détruites (ou très gravement endommagées) depuis le début de la guerre.

SYRIE

1. PROGRESSION RELATIVE DU TOURISME EN 2023.

Selon les déclarations (non-vérifiées) du Ministre du tourisme, la Syrie aurait enregistré 2 millions de visiteurs en 2023, soit une hausse de 12% par rapport à 2022 et de 203% par rapport à 2021. La majorité des visiteurs proviennent de pays arabes (88%), notamment du Liban, de la Jordanie et de l'Irak. De nombreux visiteurs de pays arabes sont en réalité des bi-nationaux qui retournent en Syrie pour des raisons familiales. Les arrivées depuis des pays non-arabes sont principalement en provenance de la Russie, du Pakistan, de l'Inde et de l'Iran (notamment pour des pèlerinages religieux). Dans un contexte macro-économique dégradé, qui se traduit en particulier par une dévaluation conséquente de la livre syrienne, les hôtels ont enregistré deux fois moins de profits en 2023 (2,2 M USD) par rapport à

2022 (4,4 M USD). L'activité touristique de l'année 2023 a été ralentie depuis les bombardements des aéroports d'Alep et de Damas le 12 octobre.



PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION - 2023 (MILLION)	FMI / WEO	105,7	43,3	86,5	9,8	10,3	5,4	5,5	23,2
PIB (Mds USD) - 2023	FMI / WEO	398	255	366	522	51	18*	18	8,2*
PIB / HAB. (USD) - 2023	FMI / WEO	3770	5883	4234	53195	4498	3365*	3531	353
CROISSANCE PIB RÉEL (%) - 2023	FMI / WEO	4,2	-2,7	3,0	1,5	2,6	-0,5	-6,0	-5,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	-4,6	-7,7	-5,5	-4,2	-5,3	-1,3*	-1,3	n/a
DETTE PUBLIQUE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	93	49	31	63	112	181	47	n/a
RATING COFACE	COFACE	C	E	E	A2	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	Statistiques officielles	33,7		40,2	3,0	1,6	211,9	5,9	n/a
PMI	Statistiques officielles	48,5		49,9	47,4	n/a	48,4	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2022	Douanes françaises	2286	390	313	2057	332	392	13	24
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2022	Douanes françaises	2164	1414	54	1529	48	78	6	5

* DONNÉES BANQUE MONDIALE

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS
A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.
 POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
 RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
 POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr